

**APRES LA MOBILISATION, APRES LA NEGOCIATION SALARIALE,
les organisations syndicales CGT, CFDT et SUD
consultent les salariés!**

Vendredi 22 février 2019

A l'issue de cette négociation, force est de constater que le partage des richesses créées dans l'entreprise est loin d'être équitable ! Cette année encore, la bonne santé financière du Groupe et l'implication des salariés ne se répercutent pas sur l'augmentation générale des salaires ! Même le climat social actuel et l'affaire Carlos GHOSN n'ont pas infléchi la position de la direction !

- Quoiqu'il en soit, l'Intersyndicale de Cléon s'engage à recueillir l'avis des salariés sur le résultat de ces négociations salariales à travers une enquête de proximité qui doit libérer la parole des salariés et renforcer notre action syndicale face à une direction figée dans l'immobilisme !

Mesures salariales annoncées par la Direction Générale :

APR et ETAM

Augmentation générale des salaires

1,4% - Talon mini 25 €/mois

+

Augmentations Individuelles

1,4 %

c'est une moyenne, pour certains ce sera 0 (pour tous les intérimaires...)

CADRES

Augmentations Individuelles :

2,8 %

(Avec un mini de 1.5%)

(Entourez votre réponse)

ENQUETE DE PROXIMITE REALISEE LE 26/02/19

Quel est votre statut : **APR** **ETAM** **CADRE**

Département ? **Fonderie** **Usinage** **Assemblage** **Pignonnerie** **GMPE**

Logistique **Qualité/Tertiaire** **Ingénierie** **Maintenance/EE**

Etes-vous satisfait des mesures salariales annoncées ? **OUI** **NON** **Sans avis**

LE 26 FEVRIER PROCHAIN
SUITE AUX NEGOCIATIONS SALARIALES 2019
Les organisations syndicales CGT, CFDT et SUD
organisent une enquête auprès des salariés de Cléon.
POURQUOI ?

Parce qu'après avoir mobilisé, après avoir «négocié», après l'annonce des mesures salariales, les organisations syndicales CGT, CFDT et SUD se sont engagées à demander l'avis des salariés !

- Evaluer le climat social de Cléon dans le contexte particulier des négociations salariales 2019 !

- A demander votre avis suite aux mesures salariales négociées et annoncées et ceci pour chaque catégorie professionnelle et périmètre d'activité.

- Evaluer si les augmentations annoncées correspondent à vos attentes en matière de pouvoir d'achat et de reconnaissance professionnelle !

Nous partagerons, en toute transparence, le résultat de notre enquête avec vous ! Bien évidemment, nous remontrons à la direction ce que vous pensez des mesures salariales annoncées !

RENDEZ-VOUS LE 26 FEVRIER
AUX PORTES DE L'USINE !!!